



## BILLET DE LA *maire*esse

Il y a les officiels, comme celui que vous trouverez plus loin sur la situation financière de la Municipalité, et il y a ceux qu'on ne publie jamais, sans doute parce qu'on ne peut y associer de chiffres, de valeurs ou de calendrier. Pourtant, on y pense parfois et moi je pense aujourd'hui tout particulièrement à la dimension humaine derrière tout le travail accompli au profit des citoyens.

Je suis bien placée pour observer de l'intérieur tout ce qui bourdonne à la mairie. J'ai aussi l'occasion au cours de mes sorties de voir comment les choses se passent sur les différents lieux de travail des employés municipaux. C'est pourquoi je peux témoigner avec fierté du travail extraordinaire de notre personnel, soucieux de bien vous servir, compétent et consciencieux.

### L'heure des bilans

Accueil personnalisé et souriant; on en connaît même plusieurs par leur nom! La mairie est une ruche bourdonnante. Sur rendez-vous, n'importe quel citoyen peut rencontrer un directeur ou une directrice de service, le directeur général ou la mairesse. La volonté de vos élus d'améliorer le service aux citoyens a trouvé écho au sein des troupes. Nous sommes privilégiés d'avoir des employés qui affichent leur sens d'appartenance à Val-David. Lorsqu'un citoyen nous adresse des félicitations ou des remerciements, ça fait toujours chaud au cœur des principaux intéressés à qui nous nous faisons un devoir de les transmettre.

Toute la bonne volonté du monde ne peut cependant exclure les mauvaises expériences. Rien n'est parfait en ce monde et sans doute certains ne comprendront pas l'éloge que je fais aujourd'hui de ces partenaires indispensables. Ils ont la motivation nécessaire de toujours mieux faire et savent accueillir avec humilité les remarques constructives.

Après chaque élection, l'administration municipale doit s'adapter à la couleur des ambitions du nouveau conseil. Ne serait-ce que pour cette capacité d'adaptation, je leur lève mon chapeau!

Nicole Davidson

## LOISIRS ET CULTURE

### Noël au village

**Samedi 17 décembre**  
Rue de l'Académie

- 16 h à 20 h
  - Amuseurs publics (lutin, mascotte, magicien, etc.)
  - Conte et animation autour du feu
  - Kiosque de biscuits et chocolat chaud
  - Mini-ferme des animaux du Père Noël
  - Mini-resto de Cri du Cœur
  - Tours de carriole
  - Concours de bûches de Noël - Prix à gagner
- 18 h à 20 h
  - Le Père Noël rencontre les enfants
- 19 h
  - Concours de bûcherons (équipes de 2) - Prix à gagner
- 19 h 30
  - Dévoilement des gagnants des concours

**À COMPTER DE 13H**  
À l'école St-Jean-Baptiste  
13 h à 16 h

**ATELIERS POUR ENFANTS**  
Lettre au Père Noël, maison et biscuits en pain d'épices, bricolage

À l'école Ste-Marie  
13 h à 19 h

**MARCHE DES ARTISANS**  
Grand choix de cadeaux faits à la main par des gens d'ici.

Inscription au plus tard le 14 décembre  
819 324-5678, poste 4248 / projets@valdavid.com

### NOËL traditionnel

Laissez aller votre créativité et faisons tous ensemble vibrer notre village au rythme de Noël. Déployez guirlandes, lumières, personnages de circonstances et autres attraits de Noël devant votre résidence ou votre commerce, visibles de la rue, et participez au **CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL** sur le thème du Noël traditionnel (réservé aux résidents et commerces de Val-David).

Parmi les critères d'évaluation : 35 % de la note sera accordée à l'aspect déco-écologique, 25 % à l'originalité, 25 % au respect du thème et 15 % à l'intégration avec le milieu.

Le gagnant de chacune des catégories (résidentiel et commercial) se méritera un certificat-cadeau échangeable dans un des commerces de Val-David en plus de voir la photo de son décor publiée dans le journal.

**Inscription avant le 8 décembre**  
819 324-5678, poste 4248  
projets@valdavid.com

Le jury fera sa tournée au cours de la semaine du 12 décembre et le dévoilement des gagnants aura lieu le 17 décembre à 19 h 30.

**Procurez-vous la carte Club Belle-Neige 5\$**  
Permet des rabais intéressants pour le 6-20 ans!

### HOCKEY extérieur

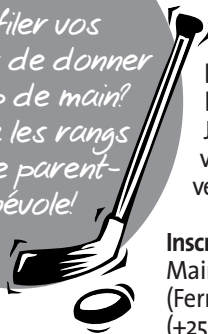
Notre programme de hockey extérieur récréatif est basé sur le plaisir de jouer et est spécialement conçu pour les jeunes de 8 à 13 ans. Les enfants évoluent dans un encadrement professionnel qui leur permet de développer leurs habiletés tels que le maniement du bâton, le coup de patin, la coopération et les jeux d'équipe.

La saison débutera le 6 janvier et se poursuivra tant que la température le permettra jusqu'au 9 mars. Les enfants sont regroupés par groupes d'âge, soit 8 à 10 ans et 11 à 13 ans. Les entraînements se déroulent le samedi matin et les matchs le jeudi soir. Il y aura pratique à l'aréna de Ste-Agathe au cours des journées pédagogiques des 6 janvier et 9 mars 2012. Ces heures de glace sont une gracieuseté de *Jeunes Aînés des Laurentides*.

Équipement obligatoire : casque avec visière, patins, protège-coudes/tibias/cou, coquille et bâton. Les rondelles, les chandails et l'équipement de gardien de but sont fournis. Espace babillard disponible à l'école St-Jean-Baptiste pour annoncer vos équipements usagés à vendre.

**Inscription 1<sup>er</sup> au 23 décembre**  
Mairie - Lun.-vend. 8h30-16h30 (Fermé 12h-13h) - 35 \$/enfant (+25% non-résidents). Politique familiale applicable aux résidents de Val-David seulement.

*Vous avez envie d'enfiler vos patins et de donner un coup de main? Joignez les rangs comme parent-bénévole!*



liale applicable aux résidents de Val-David seulement.

**MAIRIE**  
2579, rue de l'Église, Val-David  
Tél. : 819 324-5678  
info@valdavid.com

**BIBLIOTHÈQUE**  
1355, rue de l'Académie, Val-David  
Tél. : 819 324-5678, poste 4233  
bibliotheque@valdavid.com

**BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**  
2525, rue de l'Église, Val-David  
Tél. : 819 324-5678, poste 4235  
tourisme@valdavid.com

## OUVERTURE OFFICIELLE DE LA SAISON AU PARC RÉGIONAL Samedi 10 décembre

Achetez votre forfait-saison avant la fin de la journée du 4 décembre et courez la chance de le gagner!

(ouvert samedi et dimanche) Apportez preuve de résidence (VD et VM) et petite photo.

## LOISIRS ET CULTURE

### MONSTRES et magiciens



Photo : Thomas Dufresne

Le soir de l'Halloween, les monstres, clowns, fantômes, princesses, cowboys, dragons et autres chiens et chats sont sortis de leur cachette et ont envahi le cœur du village. Mais dans l'ombre, ce sont tous des magiciens qui ont permis le succès de cette belle fête.

#### Merci à...

Tous les bénévoles, Isabelle Godin en tête : Suzie, Élizabeth, Colin, Cédric, Joey, Charlérik, Julien, Maude, Samuel A., Samuel B., Robert, Gérald, Pascale, Rachel, Catherine, Andréanne, Nanny, Rose-Marie, Bernard, Lissa, Maxime,

Francis, Nicole et les jeunes Arienne, Elisabeth, Suzy, Cindy, Marine, Samuel et Martin.

Tous les commanditaires : le Groupe JAD, Niko's, Ô Cèdre, Pizza Serra, Marché Métro Dufresne, Le Creux du vent, BMR Eugène Monette, Marché Tellier IGA Ste-Agathe, Familiprix, Walmart, Librairie Buro Plus Martin, Bureau en gros, Canadian Tire, Jeux Après-Ski.

Tous les partenaires pour la chasse aux trésors : Marché Métro Dufresne, Coiffure Rita, Dépanneur du village, Restaurant Grand'pa, Familiprix et Espace Kao.

## DANS MA biblio

### AU REVOIR MADELEINE



Il y a 23 ans, Madeleine Constantin entrain au service de Val-David à titre de responsable de la bibliothèque. Après son remplacement quelques années plus tard, elle est restée comme bénévole.

Son dévouement, sa passion et ses connaissances littéraires ont profité à tous au fil des ans. La qualité exceptionnelle de son travail rejaillit aujourd'hui sur la qualité exceptionnelle de notre collection et on peut dire qu'elle a été un pilier de la bibliothèque. Elle y a investi non seulement son temps, mais aussi son cœur et y laissera un peu de ses couleurs quand elle quittera fin décembre.

Un GROS merci Madeleine!

### L'HEURE DU CONTE (4-6 ans)

Les contes de l'ours bleu, avec France Langevin  
Le samedi 10 décembre, 11h à midi

Au programme, « Le Noël du petit gnouf », de Dominique Demers et Gabrielle Grimard.



Le petit gnouf est un gnome qui doit remplir une mission pour avoir des oreilles. En cette veille de Noël, il aidera un enfant qui a perdu son papa à traverser cette épreuve. Un conte de Noël touchant.

Les contes en pyjamas, avec Élise-Anne Vallières  
Le vendredi 16 décembre, 19h-20h15  
Suivi d'un goûter.

### LECTEURS ET AUTEUR



Après un beau travail de préparation et avec beaucoup d'enthousiasme, les élèves de 5e d'Agathe Bénard ont rencontré l'auteur Michel J. Lévesque. Ce dernier, originaire et résidant des Laurentides, est bien connu entre autres pour ses deux séries à succès que sont Arielle Queen et Wendy Wagner.

Ce contact privilégié d'un auteur avec ses lecteurs marque généralement leur imaginaire et leur permet de mieux cerner le monde de l'écriture et de la fiction.



## COMMUNAUTAIRE

### PETIT DÉJEUNER de la mairesse

L'événement le plus couru de l'automne a attiré plus de 130 personnes, ce qui a permis de dégager des profits de plus de 900 \$ pour le comptoir alimentaire.



restaurant Au Petit Poucet, les boulangeries La Vagabonde et La Chapdelaine, Fruits et Légumes de Val-David, Tim Hortons, Lou-Tec, Caméléon Publi-Design et La Bonne Bouffe à Marie-Jo.

Madame la mairesse tient à remercier ses généreux commanditaires, soit Marché Métro Dufresne, S. Bourassa Ltée, Res-

**Rappel - Guignolée**  
À l'entrée du Marché Métro Dufresne, les 8, 9 et 10 décembre prochain.



## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### CHANCE aux chats

Par Barbara Strachan  
Conseillère responsable du dossier des animaux domestiques

Cet été, quand des résidents de la rue Frenette ont attiré mon attention sur la situation des chats errants dans leur quartier, une quinzaine de chatons nés de quatre chattes différentes venaient de s'ajouter à la colonie et au problème endémique de surpopulation féline.

L'opération Chance aux chats a permis au cours des derniers mois de capturer tous les chatons et de les faire stériliser. Tous ont ensuite été adoptés.

Pour recueillir les fonds nécessaires à la stérilisation, Chance aux chats a organisé un encan sur le parvis de l'église en septembre. De nombreux commanditaires se sont sentis interpellés par ce projet et je veux ici les remercier. Daniel Monette, maître-chiens, Gina Fiorito, alias Mère Théréchat, l'animalerie Entre chats et chiens, Distribution Gilles St-Jean inc., Vallée des animaux, Purina, Pet science, WellPet, Burgham, Hôpital vétérinaire de Ste-Agathe, Clinique vétérinaire de Ste-Agathe, Exosphère, Caméléon Publi-Design, Maggie Roddan,



Ghislain Brunet, L'artisan recycleur et Marché Métro Dufresne ont tous contribué au succès de cette journée au cours de laquelle 880 \$ ont été amassés.

En amont, il faut aussi et surtout remercier les résidents Louise Langevin, Gilles David, Diane et Michel Perron, Nicole Reid, Dominique Forget, Naomie Phaneuf, Katie Poulin et Solange St-Amour qui se sont occupés, qui d'établir le contact avec les citoyens concernés, qui de capturer les chatons, qui de les conduire pour leur stérilisation, qui de s'en occuper après la chirurgie.

Nous sommes convaincus que LA STÉRILISATION = LA SOLUTION. Les personnes intéressées à se joindre à un comité-citoyen permanent sont priées de laisser leur nom en communiquant à la mairie au 819 324-5678, poste 4230.



## ENVIRONNEMENT

### Grand virage



### PAS DANS MA COUR

Appel à la coopération et au respect de l'environnement.

Dans un contexte de gestion régionale, les règles de collecte et de disposition des matières résiduelles à Val-David prévoient :

- le ramassage du contenu des bacs noirs (déchets acceptés) et des bacs verts (recyclables acceptés) à toutes les adresses civiques, selon un calendrier connu;
- le ramassage des gros rebuts (meubles de maison et de jardin, cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sècheuses et chauffe-eau SEULEMENT), sur demande et selon un calendrier connu;
- que les citoyens doivent DISPOSER DE TOUT LE RESTE AUTREMENT.

En attendant l'ouverture d'un éco-centre, les résidus domestiques dangereux (RDD) et la plupart des rebuts sont acceptés gratuitement au dépôt de matériaux secs de Ste-Agathe. Les organismes communautaires et bazars vous invitent également à leur apporter les articles en bon état (divers points de chute).

Les bacs et conteneurs situés dans la cour des Travaux publics derrière la mairie sont **RÉSERVÉS À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ**. Il est strictement interdit de venir déposer des rebuts dans ces contenants ou sur le terrain municipal.

Quiconque vient y déposer des rebuts, de quelque nature que ce soit, s'expose à des recours et sanctions.

### SERVICES MUNICIPAUX DURANT LES FÊTES

MAIRIE : Fermé - 26 décembre au 4 janvier inclusivement  
BIBLIOTHÈQUE : Ouvert - 28 & 30 décembre, 4 & 6 janvier, 15h-17h - 29 décembre & 5 janvier, 15h-20h  
Fermé - 24 au 27 décembre & 31 décembre au 3 janvier incl.

**STATIONNEMENT INTERDIT**  
dans les rues de minuit à 8h  
du 15 novembre au 15 avril



## RAPPORT DE LA MAIRESSE sur la situation financière de la Municipalité du Village de Val-David ANNÉE 2011

Il me fait plaisir, à titre de mairesse de Val-David, de vous livrer le présent rapport sur la situation financière de notre Municipalité.

Je vous soumetts donc le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2010, les indications préliminaires pour l'exercice en cours (2011) ainsi que les orientations pour le prochain budget de l'année 2012.

### Exercice financier terminé - 2010

Le vérificateur externe de la Municipalité, la firme Amyot Gélinas, confirme, dans son rapport en date du 18 mars 2011, que les états financiers présentent fidèlement à tous égards la situation financière du Village de Val-David au 31 décembre 2010.

Les recettes totales s'élèvent à 7 546 159 \$ et les dépenses de fonctionnement à 6 594 292 \$, pour un excédent de 951 867 \$. Nous devons soustraire de ce surplus un montant de 680 965 \$ constitué du remboursement en capital, des dépenses en immobilisations, ainsi que des affectations aux activités financières. L'année 2010 s'est donc terminée par un excédent des revenus sur les dépenses prévus au budget 2010 (6 366 097 \$) de l'ordre de 4,26 %, soit 270 902 \$. **Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2010 est de 460 824 \$.**

### Exercice financier en cours - 2011

Le budget pour l'année 2011, incluant les redevances à la Sûreté du Québec pour un montant de 780 693 \$, prévoyait des dépenses égales aux revenus de 6 748 063 \$.

À partir de l'état prévisionnel des activités financières au 31 décembre 2011, établi au 31 octobre 2011, il nous est possible de croire que nous obtiendrons un léger surplus de 25 000 \$. Ce surplus s'explique en partie par une récupération de la TPS et de la TVQ sur nos activités commerciales, sur la perception de droits sur les mutations immobilières supérieurs aux attentes et également par un suivi rigoureux des dépenses.

Au cours de 2011, en plus des opérations courantes, la Municipalité a adopté les règlements d'emprunt suivants :

- **Règlement 654** (dit parapluie) pour l'acquisition d'un bâtiment (église) et des travaux sur des bâtiments municipaux pour les années 2011, 2012 et 2013 (400 000 \$);
- **Règlement 655** (dit parapluie) pour des dépenses en immobilisations, pour les parcs et aires de jeux pour les années 2011, 2012 et 2013 (200 000 \$);
- **Règlement 656** pour l'acquisition d'un camion et de ses équipements (255 000 \$);
- **Règlement 652 modifié par le règlement 657** pour des travaux d'infrastructure d'aqueduc (1 363 555 \$) compensé par le *Programme de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec* (1 148 891 \$) et du solde disponible au règlement 629 Air-Pur (214 664 \$);
- **Règlement 659** pour l'acquisition du lot 2 991 227 ainsi que l'aménagement d'un bâtiment pour fins de garage municipal et du réaménagement de la caserne municipale (1 200 000 \$);
- **Règlement 660** décrétant des travaux de voirie pour les années 2011, 2012 et 2013 (1 410 000 \$).

Nous sommes en attente d'approbation du *ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* pour les règlements 654 et 657.

Maintenant à mi-mandat, ce Conseil est fier du bilan de la dernière année dont je vous expose les principales réalisations.

### Au chapitre de la gestion financière

- La possibilité pour les contribuables de payer maintenant leurs taxes en quatre versements est fort appréciée.
- Tel que nous l'avions envisagé, l'inventaire et l'évaluation des immobilisations ont permis d'obtenir une meilleure couverture d'assurances.
- L'augmentation de 1 % de la TVQ au 1er janvier dernier a été absorbée sans augmentation par le budget de chacun des services.

### Au chapitre des ressources humaines

- L'embauche d'une nouvelle responsable de la bibliothèque s'inscrit dans une démarche qui permettra aux citoyens de mieux profiter de ce service suivant la vision de notre politique culturelle.
- Suite à l'accréditation syndicale de nos pompiers, nous avons signé avec eux une première convention collective pour trois ans. La septième convention des Cols bleus a quant à elle été signée pour quatre ans.

### Aux chapitres des ressources matérielles, des infrastructures et de la sécurité

- Les avantages économiques de notre nouveau système téléphonique justifient amplement les inconvénients dus au changement de notre numéro de téléphone.

- Lorsque l'aménagement paysager qui entoure le belvédère du parc des Amoureux sera complété, on aura sans doute l'impression qu'il a toujours été là tant il s'intègre bien au paysage.
- Le plan directeur de notre réseau d'aqueduc est complété à 80 %. Celui du réseau d'égout et de l'usine de traitement des eaux usées est aussi sur la bonne voie.
- Les travaux majeurs d'aqueduc sur chemin de l'Air-Pur, rue Jean-Baptiste-Dufresne et rue Ste-Olive sont complétés ainsi que le remplacement de l'aqueduc et de l'égout parallèles au ponceau du ruisseau Doncaster sur la rue de l'Église.
- Notre garage municipal est sur le point de déménager sur la route 117. Le terrain et les nouveaux locaux sont à la hauteur des besoins pour encore mieux vous servir. Rue de la Sapinière, nous aurons maintenant une caserne aux normes, mieux équipée et mieux organisée.
- Avec la collaboration des citoyens, nous sommes en mesure d'entrevoir d'appréciables économies suite à la prise en charge de la gestion de nos matières résiduelles.
- La mise en place du *Comité Pro-Ados* et du programme *Bon voisin, Bon œil* sont des occasions pour les citoyens de prendre une part active pour assurer leur sécurité.
- Les campagnes de sensibilisation à la vitesse excessive, au respect des piétons et des cyclistes profitent de l'uniformisation progressive de nos façons de faire pour la signalisation et le marquage des voies de circulation.
- Les croisements du parc linéaire ont été sécurisés par l'ajout de bolards sur la rue de l'Église et d'arrêts obligatoires sur le chemin de la Sapinière.
- La nouvelle capacité d'accueil du stationnement de la mairie accommode grandement les parents des enfants de l'école St-Jean-Baptiste.
- Le stationnement de la bibliothèque maintenant asphalté offre désormais un terrain plus adéquat au Marché d'été.

### Aux chapitres de la culture et de la vie communautaire

- Au terme de l'hypothèque qui grevait le bâtiment occupé par le *Centre d'exposition de Val-David*, la Municipalité en est devenue propriétaire. Un protocole d'entente doit maintenant intervenir entre l'organisme et la Municipalité quant aux conditions d'occupation des lieux et au soutien qui leur sera accordé. De même, les protocoles d'entente avec *1001 Pots*, les *Marchés*, la *Fondation Derouin* et le *LézArts loco* venant à échéance cette année, seront réévalués et reconduits en fonction des besoins et des objectifs de nos politiques culturelles et familiales.
- *L'Espace fresque* et *l'Atelier de l'île* sont aussi parmi ceux qui continuent de bénéficier de notre soutien auxquels se sont ajoutés cette année les *1001 Visages* et la *Semaine de la poésie*.
- Nous sommes fiers de la politique culturelle régionale adoptée par la MRC des Laurentides d'autant plus que lors des consultations publiques, c'est à Val-David que s'est manifestée l'une des plus grande participation.
- Que ce soit l'expérience de *La Petite Séduction* en passant par l'épluchette de blé d'Inde du lac Paquin, Val-David prouve qu'il est capable de jouer dans la cour des grands autant que de fêter en famille grâce à sa force communautaire diversifiée.
- Les cuisines collectives mises sur pied sont une belle façon de s'entraider et de partager nos richesses collectives. C'est aussi l'objectif du petit déjeuner de la mairesse dont la deuxième édition, cette année, s'est tenue au profit du comptoir alimentaire.
- Le projet *Le Havre de Val-David*, maintenant géré par l'*Office municipal d'habitation*, a obtenu l'aval de la *Société d'habitation du Québec* et la construction devrait débuter au printemps prochain.
- Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la collaboration des citoyens engagés dans la démarche de *Notre Val-David de rêve* pour concrétiser la vision de notre village dans le futur.

### Aux chapitres du plein air, du sport, des loisirs et du tourisme

- *L'Écofête familiale* s'ajoute désormais aux divers événements annuels tant attendus.
- Pour notre camp de jour, rien de moins maintenant que des moniteurs certifiés DAFA.
- Nous avons mené à bien une large consultation en loisirs de laquelle seront tirées les orientations des prochaines années.
- Le travail concerté du comité de gestion Val-David – Val-Morin pour le parc régional a permis d'officialiser son périmètre au schéma d'aménagement de la MRC, d'offrir un meilleur accueil, d'adopter de meilleures méthodes d'entretien et de construire deux nouveaux refuges qui porte à quatre le nombre de ceux-ci.
- Les divers comités consultatifs mis en place ont encore besoin de rodage, mais il sont là pour permettre aux citoyens d'être partie prenante aux décisions sur l'avenir de leur parc.
- En plus d'accueillir les visiteurs, notre bureau d'accueil touristique est une vitrine pour nos artistes et artisans qui sont invités à y exposer leur travail.
- Les espaces publicitaires payants dans le guide touristique de Val-David sont appréciés des commerçants participants et mènent tranquillement à son autofinancement.

### Au chapitre de l'environnement

La revégétalisation des rives sur les terrains privés est presque complétée grâce à l'accompagnement personnalisé dispensé par la Municipalité, mais aussi grâce à la collaboration remarquable des propriétaires.

### Orientations 2012

Pour un nouveau Conseil, le premier mandat en est un de planification, de modification et de consolidation des acquis. C'est ce que nous nous sommes attardés à faire ces deux dernières années. Dans ce travail, il y a des étapes qui passent souvent inaperçues ou qui sont incompréhensibles de la population.

L'opposition à l'avancement des projets, quoique légitime dans certaines circonstances, amène son lot de retards dans le processus de réalisation. Ces derniers mois, il nous a fallu recommencer, repartir à zéro à maintes reprises, composer avec les lourdeurs du processus administratif des divers paliers de gouvernements, des délais imposés par la loi et des contraintes budgétaires, mais le plus important c'est que vous avez fini par nous faire confiance pour que nous puissions aller de l'avant.

Les résultats de ce travail de fond seront plus concrets et palpables en 2012 alors que vous pourrez constater *de visu* les améliorations rendues possibles par les règlements d'emprunt que nous avons adoptés.

Nous continuons à cheminer et à réfléchir à d'autres projets qui peuvent être réalisés sans trop de frais, qui font depuis longtemps partie de nos rêves, mais que nous n'avons pas pu réaliser faute de temps ou de moyens, telles la mise en place de jardins communautaires ou l'utilisation optimale de certains bâtiments et espaces municipaux.

Parallèlement à l'amélioration et à l'entretien de notre parc immobilier et de nos routes, je tiens à préciser l'importance que nous continuerons d'accorder à notre vitalité culturelle et communautaire. Nous sommes préoccupés par notre rayonnement culturel et nous devons faire en sorte que nos artistes et artisans aient un lieu de parole. C'est pourquoi il nous tarde de donner un deuxième souffle au Comité consultatif sur la culture.

Dans toutes les sphères de l'activité municipale, l'implication citoyenne est primordiale pour l'avenir de notre village.

### Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

Conformément aux dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, pour la période du 1er novembre 2010 au 31 octobre 2011, je dépose

- la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus accordés par la Municipalité; et
- la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

### Traitement des élus

Voici, tel que prévu à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, les détails de la rémunération des membres du Conseil :

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION NON IMPOSABLE	TOTAL
Mairesse	16 068 \$/an	8 034 \$/an	24 102 \$/an
Conseiller	5 356 \$/an	2 678 \$/an	8 034 \$/an
Prime au maire suppléant	274 \$/mois		

De plus, le représentant de la Municipalité reçoit de la MRC des Laurentides une rémunération mensuelle de 127,17 \$, plus 109,01 \$ par présence aux séances du Conseil des maires.

### Sommaire des indicateurs de gestion - 2010

Le sommaire des indicateurs de gestion pour l'année 2010 est disponible au bureau municipal pour consultation et téléchargeable sur notre site Internet.

### Budget 2012

Au cours de l'assemblée extraordinaire du 20 décembre prochain, nous vous présenterons avant de l'adopter le budget pour l'année 2012.

Cette assemblée aura lieu à 19h30, au lieu habituel des assemblées publiques, c'est-à-dire à la salle communautaire de l'église, 2490, rue de l'Église à Val-David.

Nicole Davidson Mairesse